

100%
AVEC LES
PROS

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE GARASSUR

**PROTÉGEZ VOTRE ACTIVITÉ
CONTRE LES RISQUES
PROFESSIONNELS**

Professionnels de l'Automobile, êtes-vous sûr de bien protéger votre entreprise contre les risques auxquels elle est exposée ?

Avec la Multirisque des Professionnels de l'Automobile Garassur, Groupama assure vos responsabilités et votre outil de travail.

LES POINTS FORTS

- **Une réponse complète** : assurance de vos responsabilités, défense de vos intérêts, protection financière et protection de votre outil de travail.
- **Une solution personnalisée qui s'adapte** aux responsabilités et aux risques propres à votre activité (distributeurs, réparateurs, carrossiers, électriciens, motoristes, centres automobiles, pièces automobiles, contrôleurs techniques, experts, stations-service...).
- **Un suivi sur le long terme** : tous les ans, nous suivons avec vous l'évolution de votre entreprise, et vous conseillons dans le cadre du bilan annuel.
- **Des formules d'assurances adaptées à votre budget** pour pérenniser votre activité tout en préservant votre trésorerie.



Garassur en bref

► L'ASSURANCE DES RESPONSABILITÉS DE VOTRE ENTREPRISE

Couverture de vos responsabilités professionnelles suite aux prestations réalisées sur les véhicules (réparations, contrôle technique...) et aussi en cas de préjudice causé par ou à un préposé.

► LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

En cas de litige, une protection juridique vous aide à trouver une solution à l'amiable et, en cas de procédure, prend en charge les frais de justice et d'avocat. Groupama vous accompagne aussi en cas de contrôle fiscal ou d'impayés.

► LA PROTECTION DE VOTRE OUTIL DE TRAVAIL

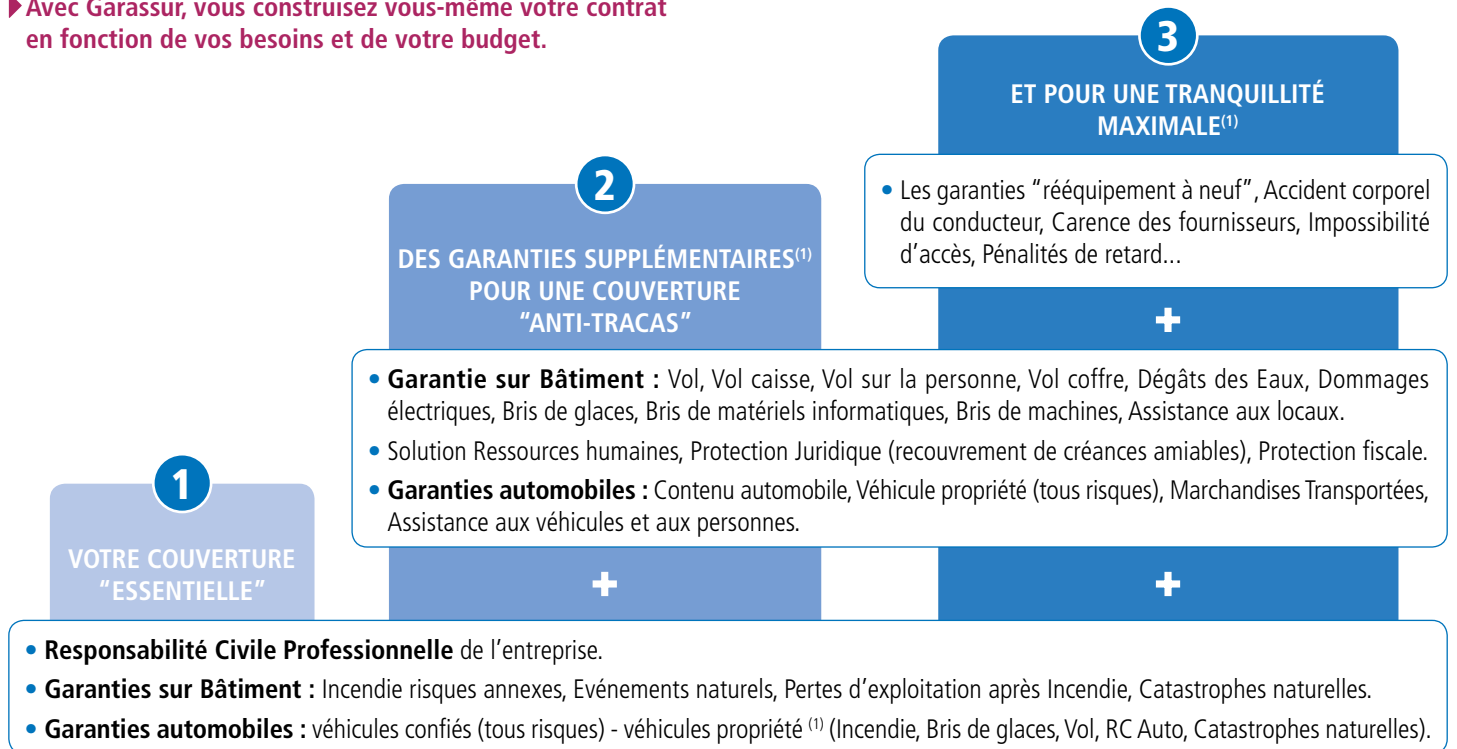
- L'indemnisation en rééquipement à neuf des dommages et des frais consécutifs à un incendie, un dégât des eaux, un vol...
- L'indemnisation en valeur d'achat pour les véhicules de moins de deux ans.
- L'assurance tous risques pour tous les véhicules confiés.

► LA PROTECTION FINANCIÈRE DE VOTRE ACTIVITÉ

- En cas d'interruption de l'activité suite à un sinistre, garantie des pertes financières telles que la perte d'exploitation, la perte de valeur vénale du fonds.
- En cas d'indisponibilité suite à un accident ou une maladie, prise en charge des frais de remplacement du personnel clé de votre entreprise.

Les garanties, mode d'emploi

► Avec Garassur, vous construisez vous-même votre contrat en fonction de vos besoins et de votre budget.



Votre contrat au fil des jours

- Votre conseiller Groupama, proche de chez vous, connaît votre univers professionnel et vous assiste au quotidien pour bâtir une solution d'assurance qui tient compte des particularités de votre métier.
- Grâce à la souplesse de votre contrat, vous pouvez modifier à tout moment le montant des garanties et des franchises ainsi que le choix de vos options en fonction de l'évolution de votre activité.

Optimisez vos dépenses

- Votre cotisation tient compte des garanties choisies, de leur montant, des niveaux de franchises...
- Pour faciliter la gestion de votre trésorerie, plusieurs échéanciers de paiement sont proposés : mensuel, semestriel ou annuel.

► ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT GROUPAMA

En cas de sinistre, vous bénéficiez de prestations d'assistance pour vos locaux professionnels, et vous êtes indemnisé sous 10 jours⁽²⁾ à compter de l'accord du règlement d'indemnisation. Ainsi quoi qu'il arrive, vous poursuivez votre activité.

(2) Hors délais spécifiques en cas de catastrophe naturelle, vol auto ou accident corporel du conducteur.

En savoir plus

Contactez votre conseiller Groupama pour bénéficier de solutions adaptées à votre activité.
Rendez-vous sur : www.groupama-pro.fr

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat.

Caisse régionale d'assurances mutuelles agricoles
Entreprise régie par le code des assurances.

Document et visuels non contractuels. Illustration : M. Suprême - Crédits Photos : Shutterstock Dmitry Kalinovsky, Pavel L Photo and Video - Création : www.agence-upco.com. Le groupe Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.